

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE JANAILLAT

Année 2010, N° 04

Commune jumelée avec ENNERY

Avril 2010

Editorial du maire Didier Denis

Voici revenu le printemps, et avec lui le vote des budgets. Comme l'an passé, vous trouverez dans ce bulletin les éléments essentiels de ceux de notre commune (budget principal et budget du service des eaux).

En ce qui concerne ce dernier, la réfection de certaines parties du réseau il y a quelques années a permis de diminuer notablement le nombre des interventions nécessaires, et donc le coût des réparations, ainsi que d'éviter des désagréments pour les usagers. Cependant, la qualité de l'eau distribuée a un prix : celui des analyses déjà (voir plus loin), mais aussi l'obligation pour nous de réaliser, d'abord une étude relative à la protection des captages, ensuite certainement des travaux nécessaires à la meilleure protection possible. Précisons aussi que chacun paie depuis 2009 une redevance pollution, versée directement à l'agence de bassin, d'un taux de 0,088.

Pour le budget municipal, 2010 sera une année où l'investissement sera plus réduit qu'en 2009. En effet, l'an passé, l'acquisition de matériel (tracteur, épareuse et broyeur d'accotement), ainsi que la réalisation, dans l'ancienne seconde classe, de la salle de réunions (pouvant être utilisée comme local d'hébergement d'urgence en cas de besoin) ont représenté des investissements importants. Cette année, nous allons privilégier les travaux de voirie : cela représente une part importante de notre budget de fonctionnement.

Pour revenir aux bâtiments communaux, la nouvelle salle, pouvant être mise à disposition des associations, complète utilement notre offre. Au fur et à mesure, nous allons terminer les travaux dans les autres salles afin d'accueillir dans les meilleures conditions le public concerné.

Je termine mon propos en souhaitant que les travaux et investissements réalisés dans l'intérêt de tous soient respectés à leur juste valeur par tous. N'oublions pas que c'est l'argent public, donc de tous, qui les finance. Chacun y contribue, notamment au travers des taxes communales, dont nous avons décidé, cette année encore de maintenir les taux.

Bonne lecture donc de ce bulletin, en espérant qu'il vous apporte satisfaction.

Les finances de la commune : bilan 2009 et budget 2010

L'année 2009 a été marquée par des investissements importants dans le budget principal. La réfection de la salle de réunions (ancienne salle de classe) et l'acquisition de matériel (tracteur, épareuse et broyeur d'accotement) ayant été décidés par le conseil, leur coût a été quasi intégralement imputé sur l'exercice 2009. Nous avons pu bénéficier de subventions du conseil général ainsi que d'une dotation globale d'équipement exceptionnelle pour les travaux, et nous avons financé l'acquisition du matériel par un emprunt.

Voici donc le compte de gestion 2009 :

Section de fonctionnement :

- dépenses de gestion courante : 255 448.77
- charges financières (intérêts des emprunts) : 2618.21

Soit un total de charges (hors écritures d'ordre) de 258 066.98

- recettes de gestion courante : 260 380.22
- produits exceptionnels et financiers : 7 701.94

Soit un total de recettes (hors opérations d'ordre) de 268 082.16

Section d'investissement :

- dépenses d'équipement : 151 459.43
 - dépenses financières (capitaux des emprunts) : 4 950.49
- Soit un total de charges (hors opérations d'ordre) de 156 409.92
- recettes d'équipement (dont emprunt) : 134 621.11
 - recettes financières (dont virement de la section de fonctionnement) : 43 587.81

Soit un total de recettes de 178 208.92

Compte tenu des résultats de l'exercice 2008, l'exercice 2009 dégage un excédent de 79 298.70 qui sera reporté en section de fonctionnement 2010.

Nous avons souhaité, pour 2010, consacrer une part importante de notre budget de fonctionnement à la voirie (ce qui ne signifie nullement que rien ne s'est fait les années précédentes...). Par ailleurs, le changement de la chaudière dans un logement, ainsi que l'acquisition d'un lave-vaisselle pour la salle Yves FAURY et le mobilier de la nouvelle salle de réunions constituent l'essentiel de notre budget d'investissement, en dehors du capital des emprunts.

La section de fonctionnement apparaît donc équilibrée à 311 920.70 €, dont environ 70 000 € pour la voirie. La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 75 036.80 €, dont 23 221 € de remboursement de capital d'emprunt (conséquence de l'acquisition du matériel en 2009).

Précisons que le conseil municipal a décidé de maintenir les taux des taxes municipales, comme les années précédentes, et que les dotations de fonctionnement de l'Etat, principal chapitre de financement, baissent cette année encore.

Le service des eaux

Le compte de gestion 2009 fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé (qui tient compte des résultats des années précédentes) de 31 801.80 €, et un excédent de la section d'investissement de 21 142.84 €.

Le prix de vente de l'eau représente un montant de 39 247 €, les intérêts d'emprunts 6 489 € et le capital des emprunts 9 045 €.

Les travaux réalisés il y a quelques années ont permis d'éviter un certain nombre d'interventions sur le réseau, permettant de dégager du temps pour les employés municipaux et évitant des désagréments pour les usagers. Notons que le coût des analyses représente en 2009 plus de 6 000 €.

Enfin, précisons que la commune s'est engagée dans la procédure obligatoire de protection des captages, et que les conclusions de cette étude nous amèneront certainement à des dépenses de mise en conformité, que l'excédent cumulé devrait nous permettre d'affronter dans de bonnes conditions.

Pour 2010, la section de fonctionnement est équilibrée à 77 744 € en dépenses et en recettes, et la section d'investissement elle aussi équilibrée à hauteur de 57 233.84 €.

L'actualité communale

Révision de l'étude de zonage d'assainissement

Conformément à la décision du conseil municipal, une enquête publique relative à la modification de l'étude de zonage d'assainissement pour le bourg s'est déroulée du 8 février au 8 mars. Le commissaire enquêteur a conclu à un avis favorable pour le passage du bourg en zone d'assainissement individuel.

La commune de Janailat est désormais en intégralité concerné par l'assainissement individuel.

Cette décision a été induite par les coûts prévisionnels d'un assainissement collectif qui sont apparus trop importants pour le budget communal et pour les foyers concernés, que ce soit au niveau de l'installation ou du fonctionnement.

Ce changement aura pour conséquence la réalisation du diagnostic des installations existantes par le SPANC, certainement au cours de l'année 2010, au même titre que celui réalisé dans les villages de la commune.

Déchetterie de Sardent – ligne infos déchets : 05.55.89.86.06

Elle est ouverte les : mardi-mercredi-vendredi-samedi : de 9h00 à 12h00

Nous vous rappelons :

Les bacs bleus sont destinés à recevoir les cartons (**merci de les plier**), le papier, le plastique

Les bacs jaunes sont destinés à recevoir les déchets ménagers

Le verre doit être déposé dans les containers prévus à cet effet, un au pont de Rochard et un à la Croix-Montclavie

Le carnaval des enfants



Comme chaque année, une trentaine d'enfants se sont retrouvés autour du conseil municipal le 13 février pour un après-midi festif. Après la projection d'un film assuré par le club des anciens, qui était associé à cette manifestation, les enfants armés de sacs et paniers sont allés frapper aux portes où les villageois les attendaient avec force gâteries. Ils sont ensuite revenus à la salle Yves Faury pour le partage du butin et où un goûter bien mérité a fait la joie des petits et des grands.

Bibliothèque : Elle est ouverte tous les jeudis de 16 à 19 heures.

De nombreux ouvrages vous sont proposés :

Pour adultes: romans, policiers, contes, documentaires, ouvrage régionaux, bandes dessinées, CD de musique

Pour enfants : albums, romans, bandes dessinées, ouvrages documentaires, CD de musique

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à nous le faire savoir nous vous porterons des livres

Le calendrier des associations

<u>DATE</u>	<u>ORGANISE PAR</u>	<u>OBJET</u>	<u>LIEU DE LA MANIFESTATION</u>
Dimanche 18 avril	Foot	Match contre Saint-Dizier	Stade Edmond Caillaud
Dimanche 25 avril	Foot	Match contre St Agnant-Versillat	Stade Edmond Caillaud
Dimanche 2 mai	Les Marguerites	théâtre les saltimbanques	
Dimanche 16 mai	Foot	Match contre St Sulpice-Le-Guérétois	Stade Edmond Caillaud
Jeudi 20 mai	Les Marguerites	Anniversaires	Salle Yves Faury

Les activités des associations

Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes, dont la mission est l'animation de notre commune, essaie tout au long de l'année de proposer des activités diverses et variées pour satisfaire le plus grand nombre.

Depuis le mois de septembre, deux manifestations ont été organisées :

- Une randonnée pédestre le dimanche 18 octobre, qui s'est déroulée sous le soleil et dans une ambiance sympathique
- Une soirée fondue-frites le samedi 23 janvier, qui a réuni plus de 60 personnes.

Dans les mois à venir, la principale manifestation sera le désormais traditionnel **marché de printemps**, le dernier dimanche d'avril, soit le **25 avril 2010**. Pour donner un nouvel élan à cette manifestation, le **thème de l'abeille** a été retenu cette année. Une «exposition animée» sur ce sujet viendra s'ajouter aux métiers de bouche et d'artisanat. Par ailleurs, deux **courses cyclistes** (minimes et cadets) seront également organisées, dans le bourg, par Creuse Oxygène.

Un repas sera proposé le midi ainsi que divers jeux pour les enfants.

Le comité des fêtes profite de ce journal pour faire appel à toutes les personnes qui voudrait bien venir ce jour là, notamment pour aider à l'organisation du repas.

Pour tout renseignements : 05-55-64-88-34 ou 05-55-64-49-69

Etat civil

Naissances

BOGATKO Lucas Davis (né à Limoges) le 26 octobre 2009 – au sein du foyer de BOGATKO Julien et VINOUR Marina – Domiciliés à LA FAYE

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux bébés

Mariages

ZELLER Thibaut Marie Jean et DESMOULIERE Rose Mathilde Thérèse Marie Joseph (L'Age) – Le 21 novembre 2009 Félicitations aux nouveaux mariés

Décès

Marinette CHABANNES veuve LIEUGAULT, décédée le 5 janvier 2010 dans sa 82^{ème} année

Monsieur le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs sincères condoléances aux familles

Cérémonies du souvenir

-
-

Le 8 mai à 11 heures au monument aux morts à Janaillat
Le 6 juin à 17h00 au monument de Combauvert

Eléments du patrimoine

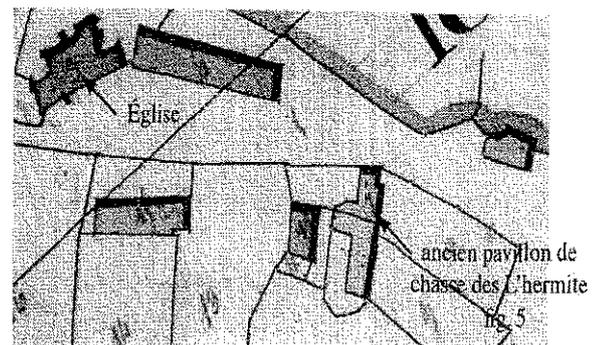
La Société des Sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse fait état dans le tome 54^e Des cheminées et blasons d'anciens châteaux de Sardent et Janaillat (Haute-Marche) – nous vous présentons ici ces éléments du patrimoine concernant notre commune.

Remerciements à Marie-Christine SUDRE pour son aimable autorisation de publication.

LES CHEMINÉES DU BOURG DE JANAILLAT



Dans la maison dite «maison Dupuy», ou encore «ancien pavillon de chasse des L'Hermites», située au bourg de Janaillat, à proximité de l'église (fig. 5), existent deux cheminées

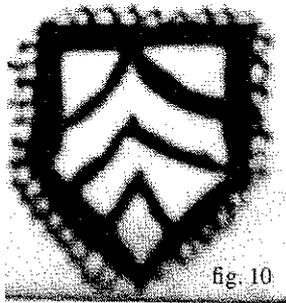


Cette maison a pu appartenir à la famille Esmoingt, (Aimouin, Emoyne, etc.), laquelle «reçut, le 7 mars 1370 du Roi Charles V, la seigneurie de Janaillat et tous les biens confisqués sur Jehan de Janaillat». On remarque, sur l'ancien cadastre, la trace de ce qui aurait pu être une tour. Or, dans sa thèse, Napoléon Maurice Bernardin fait allusion au «logis», ou «maison du bourg des L'Hermites», du côté de l'église, qui avait, paraît-il, une tour où Isabelle (ou Elisabeth) Miron, mère du poète, se retira, après avoir vendu, vers 1630, le Solier à René de Chaussecourte, sieur de Chastellux, Lépinas et autres lieux, après di-

verses procédures et au préjudice de ses enfants.

Bernardin précise qu'il n'est question de « logis » dans aucun des actes retrouvés antérieurs à 1630, ce qui semble accréditer l'hypothèse que cette maison n'était pas, à l'origine, propriété des L'Hermitte, mais des Esmoingt (peut-être Catherine Aimoin, femme de Louis de L'Hermitte, seigneur du Dognon et en partie du Solier en 1605, ou d'autres damoiselles Esmoin, Aimoin, épouses d'autres L'Hermitte, avant elle). Cette maison a pu, dans le passé, appartenir à deux frères ; en effet, les deux parties qui la composent possèdent chacune une cheminée armoriée différemment, ce qui laisse penser que l'une d'elles a pu être occupée par la branche aînée (fig. 6 et 7), l'autre par un cadet qui aurait brisé les armes pour se distinguer de son aîné (fig. 8 et 9)

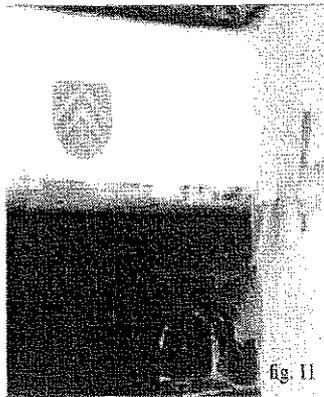
La plupart des historiens donnent pour armoiries, aux Esmoingt de Lavaublanche : *d'argent, à trois chevrons de gueules, d'autres d'or, à trois chevrons de gueules - alias d'azur*. Les L'Hermitte étaient, quant à eux, seigneurs de l'Hermitage, du Soulier et du Dognon, mais étant donné les diverses alliances qui eurent lieu entre les deux familles, la maison dont nous parlons a pu leur échoir.



Le propriétaire actuel de la partie comportant l'écu avec les brisures se souvient que le « champ » du blason était blanc et les chevrons et brisures rouges, avant que son père ne sable la cheminée dans les années 1960. Les deux blasons, hormis les brisures de l'un d'eux, comportent, semble-t-il, une bordure et trois chevrons, reproduisant ainsi le dessin figurant au terrier de Lavaublanche, propriété des Esmoingt (fig. 10).

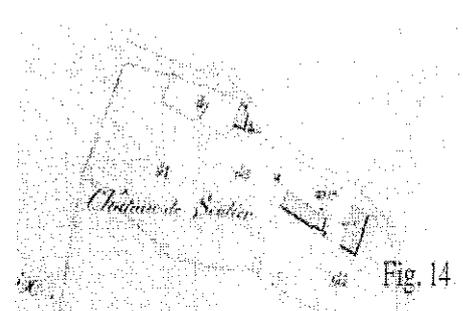
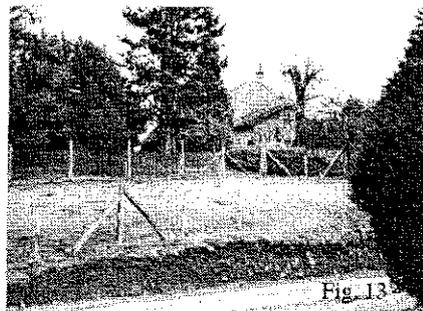
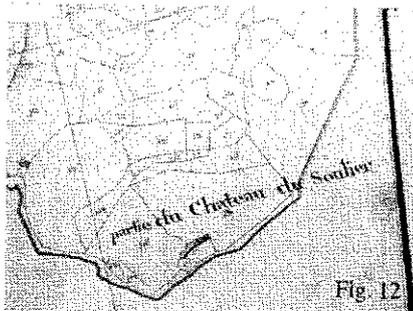
D'après ce même propriétaire, il resterait également, chez lui, une partie de cheminée ancienne au premier étage.

DEUX CHEMINÉES DE L'ANCIEN CHÂTEAU DE SOULIERS

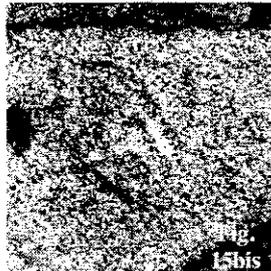
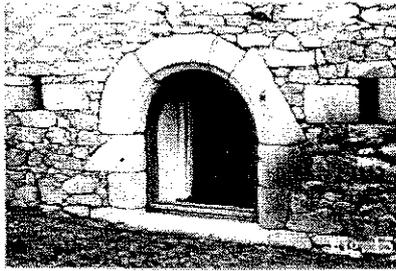


Une imposante cheminée de l'ancien château de Soulier, dont le linteau de granit était gravé d'un écu à 3 chevrons (mais sans bordure, et noirci par la suie, donc illisible pour les couleurs), a été vendue, dans les années 1980, à un descendant des L'Hermitte, domicilié dans la Haute-Vienne.

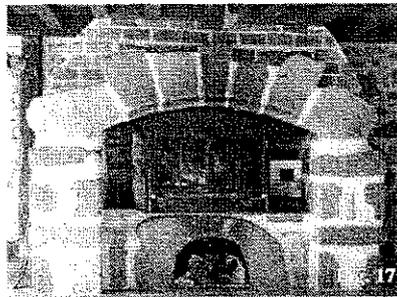
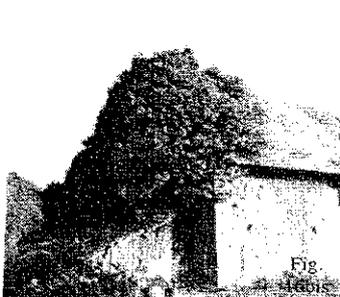
Cette cheminée subsistait dans un vieux bâtiment que le propriétaire voulait rénover pour en faire son habitation. On voit, sur la photo (fig. 11), l'ouverture du four et, coupant la cheminée, une cloison qu'il fallut démolir pour en retirer la cheminée en question.



D'après le cadastre de 1852 (fig. 12), l'emplacement du château était situé sur la butte toute proche (fig. 13), mais le bâtiment dont nous avons parlé ci-dessus devait être situé dans son enclave ainsi qu'une grange, récemment vendue et en cours de rénovation, dont une fenêtre comporte une pierre, assez usée, sculptée d'un blason (fig. 15 et 15 bis) où l'on devine trois chevrons, et qui a été montée à l'envers.



La deuxième cheminée de l'ancien château de Souliers était située dans un bâtiment qui devait être le four banal (fig. 16), puisqu'il était utilisé par les gens du village. Ce bâtiment existait encore en 1983 (fig. 16 bis). Il était situé à l'arrivée du chemin - aujourd'hui recouvert de bitume - reliant le château de Souliers à celui du Dognon, que certains pensent être une voie romaine, mais que M. Chéron, ancien instituteur, dénommait, en 1965, allée médiévale.

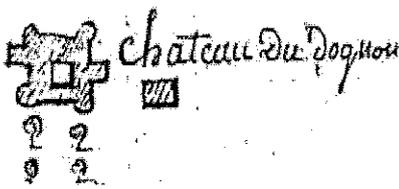


Lorsque le vieux bâtiment du four fut démoli, les propriétaires ont récupéré les pierres et les briques pour monter une cheminée dans leur gîte, sur la commune de Lépinas (fig. 17). Les pierres ont été réemployées pour la façade de la cheminée et les briques, très nombreuses, pour monter le conduit jusqu'au toit. Le gîte possède un premier étage. On imagine donc l'importance de l'ancien four. Les vieilles pierres de Souliers

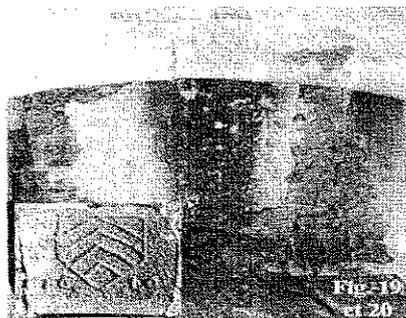
continuent ainsi à vivre.

Dans sa thèse, Bernardin indique « qu'une des granges de la ferme appartenant à M. Verrier, alors adjoint au maire de Janailhat, [en l'année 1889], a été construite sur une cave, qui est tout ce qui reste de l'ancien château du Solier lequel n'a été démoli qu'au XIX^e siècle, car, en 1889, un vieillard de Janailhat, né en 1801, se souvenait encore de l'avoir vu. »

LE CHÂTEAU DU DOGNON ET SES CHEMINÉES



Les Archives départementales de la Creuse possèdent un projet de voirie daté de 1789¹⁵ qui nous donne une idée de la forme du château du Dognon (fig. 18), dont il ne subsiste plus grand-chose, si ce n'est une petite tour et deux cheminées. Les restes de l'ancien château sont aujourd'hui divisés entre deux propriétaires, dont l'un possède les deux cheminées intéressantes, et l'autre la petite tour.

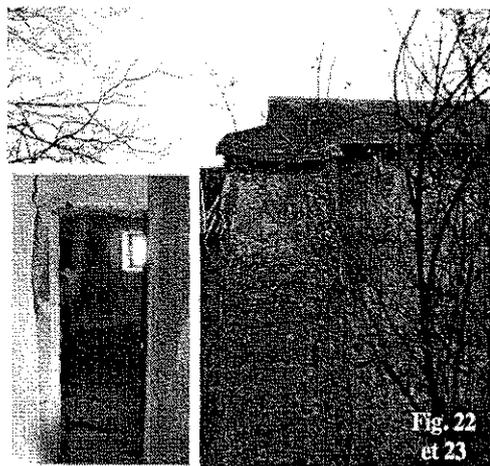


La cheminée la plus intéressante, dont on remarquera le linteau arqué est située dans ce qui semble avoir été la salle basse du château. Elle est ornée d'un blason daté de 1610, (ou 1616), avec, semble-t-il, car il n'y a pas d'espace entre eux, trois chevrons



(différents donc de ceux de Souliers ou du bourg de Janaillat), à moins qu'il ne s'agisse d'un «chevronné». Malheureusement, il ne comporte aucune couleur. Or, en 1610, et les années suivantes, Catherine Esmoing et Louys de Lhermite, son époux, sont seigneur et dame du Dognon et du Soulier en partie. Les armes figurant sur la cheminée sont donc vraisemblablement les leurs, mais sculptées grossièrement. Comme celui de Souliers, l'écu ne comporte pas de bordure (fig.19 et 20).

La salle haute comporte également une cheminée, d'allure plus élégante, mais malheureusement blanche, où subsiste la trace d'un ancien blason, dit « des Anglais », dont on ne distingue plus la gravure. Une pierre de latrine a été réutilisée pour le foyer de cette cheminée (fig.21).



Chez l'autre propriétaire, la petite tour (fig. 22 et 23) n'est accessible qu'au premier étage et donne accès aux combles d'une partie du bâtiment, ce qui paraît assez insolite, alors qu'il aurait été plus facile de percer la cloison de la pièce du premier étage pour accéder, avec une simple marche, dans ce grenier. Pourquoi cette tour ? Servait-elle de contrefort ? A-t-elle été comblée ? Ou y avait-il une ouverture au rez-de-chaussée, qui aurait été murée ? Les propriétaires actuels ne sauraient le dire. Quoi qu'il en soit, cette tour est vraiment très étroite et l'on peut se demander quel était son usage.

Le rez-de-chaussée comporte également une cheminée, au linteau arqué, mais sans blason. On remarque le pavage très régulier, et il est dommage que des locataires l'aient en partie remplacé par du parquet.

En 1498, Jacques de L'Hermitte possédait déjà la seigneurie du Dognon, laquelle resta dans la même famille jusqu'au 26 février 1708, date à laquelle Anne de L'Hermitte, veuve en premières noces de George de Fondant, écuyer, sieur des Forges et, en secondes noces, de Sylvain Drouillettes, sieur de la Védrenne, la vendit à Silvain Pierre Durieux, seigneur de Villepréaux (proche Montaigut-le-Blanc).

Une curiosité à signaler : il y avait autrefois, au Dognon, un tumulus. Joullietton, dans son *Histoire de la Marche et du Pays de Combraille*, parle du « tumulus du Doignon, à une lieue et demie de Drouilles.. », et indique :

[...] mais le seigneur du lieu, conduisant une allée de sa maison au grand chemin de Guéret à Bourgneuf, fit raser cette grande motte de terre, dans laquelle il se trouva des pierres creuses à divers étages, couvertes d'autres pierres, et que dans les cavités de ces pierres, en forme de sépulcres, on trouva des urnes de terre sigillée et de verre, des cendres et quelques petites chaînes d'or.

Afin de faciliter l'édition de ce bulletin, nous demandons aux responsables des différentes associations de déposer à la mairie les dates, articles et photos de leurs animations au fil de l'eau

Mairie de 23250 JANAILLAT – Téléphone : 05 55 64 40 99 – Fax : 05 55 64 43 75 – Mail mairiejanaillat@wanadoo.fr
Ouverture : Lundi-mardi-jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 – Mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00
Agence Postale communale : ouverte tous les matins aux heures d'ouverture de la mairie.

